

DESCRIPTION DE DEUX ZODARIIDES (ARANÉIDES) NOUVEAUX
DU SAHARA.

Par Jacques DENIS.

M. Franklin PIERRE m'a communiqué quelques Zodariïdes qu'il a recueillis dans la région de Béni-Abbès et sur lesquels il doit publier certaines observations biologiques (3). Ils appartiennent à deux espèces nouvelles faisant partie du genre *Acanthinozodium*. J'ai proposé celui-ci pour des espèces du Fezzân dans un manuscrit remis il y a quelque dix ans dont l'impression est toujours attendue. Il est très voisin des *Zodarium* s. str. dont il se distingue par les pattes armées de petites épines et il a été sommairement défini par ce caractère à propos d'espèces de Mauritanie et du Maroc (1). Les formes actuellement publiées sont :

A. cirrisulcatum Denis, 1952, de Mauritanie.

A. cirrisulcatum longispina Denis, 1952, du Maroc,

A. subclavatum Denis, 1952, du Maroc,

A. sericeum Denis, 1955, du Maroc.

Voici la description des deux espèces sahariennes :

***Acanthinozodium sahariense* n. sp.**

♀. Céphal. 1,75 mm. ; long. tot. 3,75 mm.

Céphalothorax brun à peine délavé en arrière de la partie thoracique, celle-ci largement dilatée, la partie céphalique très atténuée, $I_c = 1,350$. Sternum et pièce labiale brun rouge, les lames-maxillaires brunâtres. Chélicères brun rouge foncé, éclaircies en demi-ellipse allongée dans la moitié basale. Hanches blanches, celles de la paire I tachées de brun violacé. Teinte de fond des appendices jaune pâle ; fémur de la patte-mâchoire taché de brun violacé ; fémur I brun noir, fémur II brun rouge éclairci en dessus à la base, moitié apicale des fémurs III et IV brune ; toutes les patellas légèrement tachées de brun rougeâtre sur les côtés ; côtés des tibias brun rougeâtre, cette teinte plus vive et plus marquée aux paires III et IV ; métatarse IV légèrement taché de brun rougeâtre à la base. Abdomen brun noir, la face ventrale très éclaircie brun violacé avec une étroite bande médiane diffuse blanche ; limite des colorations dorsale et ventrale très rapidement dégradée et située très bas sur les flancs ; base des filières brun rouge clair ; filières jaune pâle.

Yeux médians antérieurs séparés des deux-tiers de leur diamètre, presque contigus aux latéraux qui sont ovales, leur grand axe égal aux

deux-tiers du diamètre des médians. Yeux latéraux postérieurs ovales, leur grand axe égal aux quatre-cinquièmes de celui des latéraux antérieurs auxquels ils sont subcontigus. Yeux médians postérieurs très petits, ovales, leur grand axe égal aux deux-cinquièmes du diamètre des médians antérieurs, leur intervalle égal à 3,666 fois leur grand axe. Trapèze des yeux médians à peine plus étroit en arrière qu'en avant, $B : b = 1,094$, moins haut que large en avant, $B : H = 1,200$. Hauteur du bandeau égale au double du diamètre des yeux médians antérieurs.

Tibia IV présentant une épine infère submédiane. Métatarse I présentant une épine infère apicale, métatarse II une épine infère submédiane, métatarses III et IV des épines infères unisériées, irrégulièrement réparties, moins espacées dans la moitié apicale ; tarsi III et IV garnis de quelques spinules en dessous.

Épigyne fig. 1 ; l'exemplaire étant en mauvais état, le contour postérieur de la pièce médiane est douteux.

♂. Céphal. 1,70 mm. ; long. tot. 3,75 mm.

Coloration plus foncée dans l'ensemble que celle de la femelle, plus homogène sur le céphalothorax et sur les chélicères ; hanches I presque entièrement brun violacé. Fémur de la patte-mâchoire presque entièrement brun violacé sauf en dessus aux deux extrémités, les autres articles tachés de brun violacé. Fémur III éclairci seulement dans le tiers basal. Les autres articles des pattes ambulatoires plus colorés. Face ventrale de l'abdomen très éclaircie, à peu près blanche.

Partie thoracique plus dilatée que chez la femelle, $I_c = 1,243$.

Yeux médians antérieurs à peine séparés des deux-tiers de leur diamètre, presque contigus aux latéraux qui sont ovales, leur grand axe égal aux deux-tiers du diamètre des médians. Yeux latéraux postérieurs ovales, leur grand axe égal aux neuf-dixièmes de celui des latéraux antérieurs dont ils sont séparés du tiers de leur grand axe, presque deux fois plus distants des médians postérieurs. Ceux-ci relativement plus gros que chez la femelle, ovales, leur grand axe égal à 0,571 diamètre des médians antérieurs, leur intervalle égal à trois fois et demi leur grand axe. Trapèze des yeux médians aussi large en arrière qu'en avant, moins haut que large, $B : H = 1,188$. Hauteur du bandeau égale à 1,571 fois le diamètre des yeux médians antérieurs.

Patte-mâchoire (fig. 2-6) : apophyse tibiale de forme assez compliquée, très variable suivant l'angle d'observation, dilatée à son extrémité en lancette aiguë obliquement transverse.

Djebel bet Tadjine méridional, 1 ♂ (holotype), 11-iv-1952. Oued Saoura, Béni-Abbès (Territoires du Sud), 1 ♂ subad. 1 ♀ (allotype), 16-v-1951, jardins C. R. S.

Le Djebel bet Tadjine est situé à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Tabelala, ville se trouvant elle-même dans l'Erg er Raoui à 150 kilomètres environ au sud-ouest de Béni-Abbès. Malgré la grande distance qui sépare les deux points de capture, il semble hors de doute que les deux sexes sont bien ceux de la même espèce qui est donc assez largement distribuée.

D'après l'épigyne, elle paraît voisine d'*A. cirrisulcatum*, et surtout de la forme *longispina*.

***Acanthinozodium bicoloripes* n. sp.**

♀. Céphal. 2,20 mm. ; long. tot. 4,70 mm.

Céphalothorax brun rouge, éclairci en arrière de la partie thoracique en large triangle jaune à pointe antérieure ; assez allongé, $I_c = 1,540$.

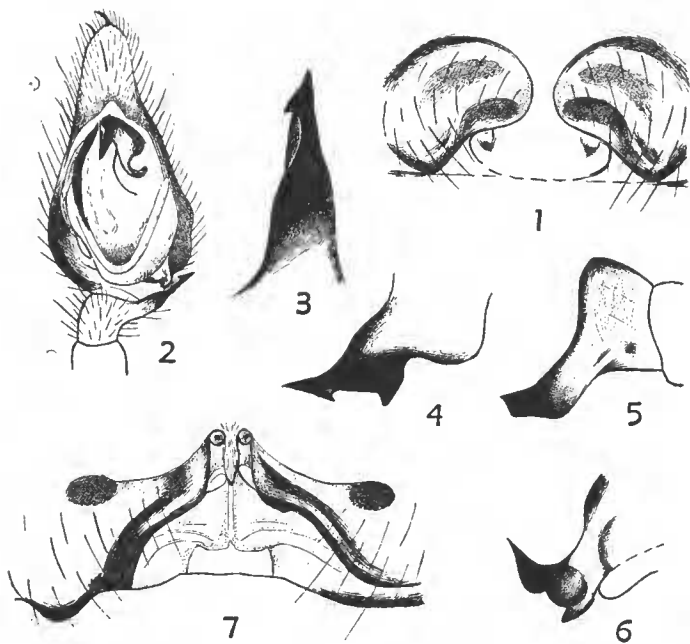


FIG. 1 à 6, *Acanthinozodium sahariense* n. sp.

1, épigyne ; 2, patte-mâchoire du mâle vue en dessous ; 3, apophyse tibiale du mâle (plus grossie) vue en dessous ; 4, *id.*, de profil et un peu en dessous ; 5, *id.*, de profil et en dessous ; 6, *id.*, vue en dessous et légèrement en avant.

FIG. 7, *Acanthinozodium bicoloripes* n. sp., épigyne.

Sternum jaune liséré de brun rouge vif, à peine taché de brunâtre clair en avant de chaque côté. Pièce labiale brun rouge ; lames-maxillaires jaunes, rembrunies en avant. Chélicères brun rouge. Toutes les hanches jaune pâle. Fémur de la patte-mâchoire brun rouge. Fémurs brun noir, le fémur II éclairci à la base, le fémur III jaune à la base, le fémur IV jaune sur sa moitié basale. Les autres articles jaunes, assez fortement teintés de brun rougeâtre au moins sur les côtés. Abdomen brun violacé foncé, la face ventrale blanche ; limite des teintes dorsale et ventrale

en étroit croissant très aigu, très nette sur les flancs ; une tache apicale blanche au-dessus des filières ; pourtour des filières brun violacé, filières blanches.

Yeux médians antérieurs séparés par un intervalle un peu plus grand que leur rayon (0,533 D), deux fois plus rapprochés des latéraux antérieurs qui sont ovales, leur grand axe égal aux deux-tiers du diamètre des médians, leur intervalle aux latéraux postérieurs égal aux trois-quarts de leur intervalle aux médians. Yeux latéraux postérieurs ovales presque aussi gros que les latéraux antérieurs, leur grand axe égal aux neuf-dixièmes du grand axe de ceux-ci, d'un tiers plus distants des médians postérieurs que des latéraux antérieurs. Yeux médians postérieurs relativement gros, ovales, leur grand axe égal à celui des latéraux postérieurs, soit aux trois-cinquièmes du diamètre des médians antérieurs, leur intervalle égal à 2,777 fois leur grand axe. Trapèze des yeux médians plus large en arrière qu'en avant, $B : b = 0,974$, moins haut que large en avant, $B : H = 1,118$. Bandeau d'un tiers plus haut que le diamètre des yeux médians antérieurs.

Disposition des épines infères : tibia II, 1 apicale ; tibia III, 1 subapicale ; tibia IV, 1 située dans le quart apical ; métatarse I, 1 apicale ; métatarse II, 1 ou 2 submédianes et quelques-unes disposées en couronne à l'apex ; métatarses III et IV, plusieurs épines irrégulièrement réparties, moins espacées dans la moitié apicale. Quelques spinules peu nettes et peu denses sous les tarsi III et IV.

Épigyne fig. 7.

Territoires du sud (Aïn Sefra) : Béni-Abbès, 1 ♀, 5-II-1952, palmeraie.

RÉFÉRENCES

- (1). DENIS (Jacques), 1952. — *Zodariides* recueillis au Maroc et en Mauritanie par M. L. BERLAND (*Bull. Soc. Hist. nat. Afrique du Nord*, XLI, 1950, pp. 58-63).
- (2). DENIS (J.), 1955. — Notes d'aranéologie marocaine. VI. Bibliographie des Araignées du Maroc et additions d'espèces nouvelles (*Bull. Soc. Sc. nat. Maroc*, XXXV, pp. 179-207).
- (3). PIERRE (Franklin), 1959. — Le mimétisme chez les Araignées myrmécomorphes (*Année biol., à paraître*).

Laboratoire de Zoologie (Vers et Crustacés) du Muséum.